***L'Institut du Nouveau Monde présentera la Déclaration aux décideurs politiques***

**Préambule**

*Nous sommes arrivés à un carrefour de notre histoire. Grâce à l'allongement de la vie, quatre et même cinq générations seront amenées à vivre et à vieillir ensemble. La transformation de la famille, des liens sociaux et des solidarités, la précarisation du travail, la crise de la démocratie, les préjugés âgistes ou jeunistes risquent de rendre plus difficile le vieillissement individuel et de faire percevoir le vieillissement collectif comme une menace.*

*Depuis deux ans, à travers les divers Rendez-vous des générations organisés dans toutes les régions du Québec par l'Institut du Nouveau Monde et ses partenaires, nous avons échangé nos perceptions, nos questionnements et nos propositions en vue de bâtir une société pour tous les âges. Comme première conclusion de ce dialogue, la présente Déclaration des générations pose les balises d'un nouveau contrat social :*

*- Nous croyons que la vitalité du peuple québécois, de sa culture et de sa démocratie ainsi que le développement durable du Québec exigent la prise en compte de tous les acteurs sociaux, quels que soient leur âge et leur génération, leur genre et leur orientation sexuelle, leur histoire et leur culture d'origine, leurs différences ou la région de laquelle ils proviennent.*

*- Nous affirmons que le vieillissement de la population du Québec, dans toute sa diversité, est un levier pour le développement collectif. L'apport de tous les citoyens et citoyennes de chacune des générations doit être valorisé, au croisement des énergies et des expériences, de la mémoire et de l'innovation, de la vie privée et de la vie publique.*

*- Nous nous engageons à travailler à ce nouveau contrat social basé sur l'équité entre les générations, sur une juste redistribution de la richesse, sur le droit de toute personne à l'éducation, à la santé, à la qualité de la vie, à la solidarité et au plein développement, et ce, à tout âge.*

*- Nous réclamons une réelle politique des âges qui favorisera le dialogue et la solidarité entre les générations, que ce soit en famille, à l'école, au travail, dans les loisirs ou les milieux de vie, et qui permettra d'apprivoiser le vieillissement, pour le bien commun.*

Priorités d'action :

Commission des relations avec les citoyens
Déposé le : 21 octobre 2010
N° CRC-048
Secrétaire :

**Travail, main-d'œuvre et retraite**

Élargir la portée du régime de pension actuel (RRQ) en maintenant son caractère universel, transférable, géré par l'État.

Améliorer les conditions de travail et la sécurité d'emploi dans une perspective d'équité des avantages sociaux en :
- s'assurant de la pérennité des droits et avantages sociaux;
- réduisant les emplois précaires afin d'offrir un plus grand taux d'emplois permanents;
- garantissant les mêmes avantages pour tous les types d'emploi;
- offrant de meilleures conditions de travail afin d'assurer la plus grande productivité des employés;
- aidant les travailleurs à devenir polyvalents en offrant des options en formation continue, et en promouvant chez les employeurs la Loi du 1 % (formation);
- facilitant l'harmonie entre famille et travail, retraite et travail ou études et travail :

par des horaires plus flexibles;

en adaptant les régimes de retraite pour favoriser la retraite progressive.

Valoriser les compétences et l'expérience des individus de tous les âges par la mise en place de programmes de mentorat et transfert de compétences.
- pour les nouveaux entrepreneurs dans le démarrage d'entreprises;
- dès l'école secondaire, organiser des rencontres avec des gens d'expérience qui partageraient leurs connaissances;
- supervision des stages en emploi par des aînés qui désirent partager leurs connaissances;
- lutter contre le décrochage scolaire.

**Dialogue intergénérationnel et démocratie**

Organiser des activités de communication de façon continue favorisant les rapprochements et les pratiques du dialogue intergénérationnel.

Mettre en place des outils facilitant la communication entre l'ensemble des citoyens et des élu(e)s.

Informer davantage la population, dans un langage accessible, du travail accompli par ses représentants.

Créer des comités de citoyens et de citoyennes, les consulter régulièrement en leur offrant des tribunes d'expression et d'implication.

Repenser le système de scrutin en mettant en place un système de scrutin proportionnel qui favorise la participation et la représentation de toutes les générations

**Identités, cultures et régions**

Favoriser l'attraction, la rétention ou le retour en région en :
- donnant des crédits de taxes pour l'achat d'une habitation en milieu rural;
- valorisant et offrant des formations qualifiantes, professionnelles, collégiales ou universitaires en région et en sensibilisant nos entreprises à l'importance d'embaucher les finissants pour éviter qu'ils quittent la région;
- axant les activités de revitalisation sur le maintien des jeunes;
- facilitant les stages en région (à l'instar des programmes de stages à l'international);
- embauchant des animateurs de milieu pour soutenir et dynamiser les communautés;
- facilitant le transport collectif hors des centres urbains et en l'adaptant aux besoins de toutes les clientèles.

Maximiser l'apport de l'immigration au fait français en :
- maintenant la priorité accordée à la sélection des immigrants connaissant le français;
- consolidant et en augmentant le financement des programmes et des activités de francisation pour les immigrants non francophones dans leur milieu d'adoption;
- intensifiant la promotion de l'usage du français auprès des immigrants non francophones et des populations qui les accueillent.

Favoriser la natalité en :

- maintenant le Régime québécois d'assurance parentale;
- mettant en place des mesures pour faciliter l'adoption québécoise et internationale;
- favorisant la conciliation travail-famille et les congés parentaux;
- mettant en place des mesures facilitant l'accès à la propriété pour les familles;
- supprimant les taxes sur les produits d'enfants;
- offrant un soutien financier aux parents à la maison;
- organisant des services de garde dans les milieux de travail, qui seraient adaptés aux travailleurs ayant des horaires non conventionnels;
- donnant aux familles l'accès à des services de garderie subventionnés.

**Santé et financement des services publics**

Taxer davantage les entreprises pour réinvestir dans les programmes sociaux et introduire davantage de paliers d'imposition pour les particuliers pour un modèle plus progressif (par exemple, selon celui de l'IRIS).

Promouvoir la prévention en inculquant de saines habitudes de vie, tout en considérant que la lutte à la pauvreté est le premier déterminant de la santé.

Favoriser un système de santé plus près des gens par une meilleure communication et l'offre de soins à meilleure proximité, notamment en :
- consolidant la mission des CLSC sur de petits territoires;
- instaurant des services de premiers répondants dans toutes les communautés, c'est-à-dire services mobiles de santé de façon à ce qu'ils fassent la tournée des municipalités (prise de sang, prise de pression, dialyse, etc.);
- faisant la promotion des services existants par la diffusion de capsules publicitaires (service 811, info-santé, etc.);
- encourageant la participation des gens et favoriser l'entraide;
- accélérant le développement du réseau d'accès à distance pour les **dossiers de santé** (Dossier Santé Québec - DSQ), tel qu'il existe qu'un dossier complet au lieu de plusieurs incomplets;
- revoyant l'organisation des effectifs médicaux dans le sens des groupes de médecine familiale.

Supporter le développement de ce type de modèle.

**Milieux et qualité de vie**

Revendiquer le droit de toute personne à la qualité de vie et à la dignité quel que soit son âge.

Lutter individuellement et collectivement contre l'isolement, l'abus et la pauvreté;

Favoriser son appartenance à la communauté et sa participation à la prise de décision;

Trouver une source de revenus annuels supplémentaire pour les personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté et octroyer automatiquement aux pensionnés qui y ont droit les suppléments ou autres subventions;

Soutenir et accompagner les personnes malades et en perte d'autonomie ainsi que leurs proches (services de soutien à domicile et d'hébergement).

Augmenter et diversifier l'offre et l'accès à des habitats pour tous, quel que soit l'âge, en milieu rural et urbain, incluant des services de proximité et des logements sociaux. (Par exemple : loisirs, transport en commun, services de santé, bibliothèques plus riches et diversifiées, etc.).

Mettre en place, soutenir et animer des lieux, des espaces et des réseaux intergénérationnels publics et privés.

**L'Institut du Nouveau Monde**

L'Institut du Nouveau Monde est une organisation non partisane dont la mission est de développer la participation citoyenne et de renouveler les idées au Québec. Il œuvre dans une perspective de justice et d'inclusion sociales, dans le respect des valeurs démocratiques et dans un esprit d'ouverture et d'innovation. L'action de l'INM a pour effet d'encourager la participation citoyenne et de contribuer au développement des compétences civiques, au renforcement du lien social et à la valorisation des institutions démocratiques.

**Les partenaires des Rendez-vous des générations :**

Le Secrétariat aux aînés

Le ministère de la Santé et des Services sociaux

Le Mouvement des caisses Desjardins

Le Conseil permanent de la jeunesse

Le Conseil des aînés du Québec

Le Conseil de la famille et de l'enfance

La Table de concertation des Forums jeunesse régionaux du Québec

Espaces 50+

La Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec